

COMMUNIQUÉ DE LA DÉLÉGATION DES ONG AU CCP
49^E RÉUNION VIRTUELLE DU CONSEIL DE
COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA
RÉUNION DU CONSEIL DE COORDINATION (CCP)



7-10 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

Texte Introductif	3
Ordre du Jour 1.3: Rapport de la Directrice Exécutive	4
Ordre du Jour 1.4: Rapport du représentant des ONG	5
Ordre du Jour 2 : Leadership dans la riposte au sida	6
Ordre du Jour 3 3 : Le VIH dans les prisons et autres milieux fermés	7
Ordre du jour 4 : Résultats et indicateurs de l'UBRAF pour la période 2022-2026 et Plan de Travail révisé pour la période 2022-2023	8
Ordre du jour 5 : Évaluation	9
Ordre du jour 6 : Suivi du segment thématique des 48 ^e Réunion du CCP	10
Ordre du jour 7: Rapport sur le progrès des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes	11
Ordre du Jour 10 : Segment thématique – "Qu'est-ce que les données régionales et nationales nous disent, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous exploiter ces données et les technologies associées pour atteindre nos objectifs 2025 et 2030?"	12

Texte Introductif

La 49^e réunion du CCP était la sixième réunion virtuelle du CCP (y compris les deux sessions spéciales intermédiaires) depuis que la pandémie de COVID-19 a restreint les voyages internationaux et les réunions en face à face en 2020. La délégation des ONG a été un peu plus ajustée face à cette modalité de réunion virtuelle, malgré les heures supplémentaires qu'elle nécessitait en termes d'engagement. Les pré-réunions se sont en quelque sorte déroulées sans incident, car des discussions minimales ont eu lieu. Même la réunion officielle du CCP elle-même du 7 au 10 décembre a consisté principalement en des membres du CCP faisant les déclarations habituelles en réponse aux points de l'ordre du jour. Les interactions ont été plus intenses dans les salles de rédaction où des points de décision cruciaux ont été débattus, en particulier sur le rapport des ONG, les indicateurs de l'UBRAF et les rapports sur le VIH et les prisons et les progrès réalisés sur les actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination. Comme lors des précédentes réunions du CCP, les mêmes États membres ont soulevé les mêmes questions avec les mêmes arguments, c'est-à-dire en remettant en cause des définitions telles que celles des populations clés, des facilitateurs sociétaux, etc. ce qui a eu tendance à retarder ou à faire dérailler le processus décisionnel. Ce sera un défi permanent pour le CCP et en particulier pour la Délégation des ONG, qui devra élaborer des stratégies et y répondre lors de futures réunions.

Ordre du Jour 1.3: Rapport de la Directrice Exécutive *Iwatutu Joyce Adewole, Déléguée pour l'Afrique*



Le [rapport](#) de la Directrice exécutive, Winnie Byanyima, a fait mention des étapes marquantes de 2021, au premier rang desquelles l'adoption de la Stratégie Mondiale contre le sida 2021-2026 et la nouvelle Déclaration Politique sur le VIH / sida. Outre ces nouvelles orientations sur le VIH, le rapport a également mis en évidence les partenariats continus du Programme Commun avec les gouvernements, les agences de développement et la société civile, ainsi que les réalisations en matière d'amélioration de la prestation des services de lutte contre le VIH, malgré les perturbations de la COVID-19 dans de nombreux pays, en particulier dans la région africaine.

L'EXD espère que les pays soutiendront et mettront en œuvre les objectifs de la Stratégie Mondiale contre le sida, renforceront le soutien aux réponses menées par les communautés et adopteront des approches en matière de droits de l'homme en éliminant les obstacles juridiques, politiques, programmatiques et sociétaux qui freinent la riposte au VIH.

L'[intervention](#) de la délégation des ONG a réitéré les priorités de la Stratégie Mondiale de Lutte contre le sida et de la Déclaration Politique, ainsi que le rôle important de l'ONUSIDA dans la lutte non seulement contre le VIH, mais aussi contre l'inégalité vaccinale. La délégation a souligné que le manque de financement peut entraîner la faillite de la riposte mondiale et comment le processus de réaligement a eu un impact sur le personnel de l'ONUSIDA. Nous avons en outre exhorté les États membres et les pays donateurs à financer pleinement l'UBRAF et à faire preuve de courage, comme les communautés touchées par l'épidémie l'ont toujours fait en ces temps difficiles.

Ordre du Jour 1.4: Rapport du représentant des ONG

Andrew Spieldenner, Délégué de l'Amérique du Nord

Chaque année, la délégation des ONG rédige un rapport destiné à se concentrer sur une question particulière qui est essentielle ou émergente dans la riposte au VIH pour la société civile, les populations clés et d'autres groupes marginalisés. En 2021, le [Rapport des ONG](#) a couvert les facilitateurs sociétaux et leur importance dans la riposte au VIH. Le sujet a été choisi en raison de la résistance continue aux facilitateurs sociétaux dans la Stratégie mondiale contre le sida de 2021 et la Déclaration politique des Nations Unies sur le VIH.



En recherchant ce rapport, la délégation des ONG a découvert que divers partenaires multisectoriels croient aux facilitateurs sociétaux, mais peu d'entre eux se sont mis d'accord sur leurs définitions, leur pertinence ou leur évolutivité. L'ONUSIDA a défini trois domaines en tant que facilitateurs sociétaux de la riposte au VIH: l'élimination de la violence sexiste; les lois et politiques punitives; et la stigmatisation et la discrimination.

Dans cette perspective, le rapport met en évidence les méfaits de la violence et de l'absence de protection sociale, de la criminalisation du statut sérologique, de la consommation de drogues, du travail sexuel, de l'identité de genre et des pratiques sexuelles entre personnes du même sexe, ainsi que les contextes de stigmatisation et de discrimination dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et des communautés. Les Points de Décision (PdD) rappellent les objectifs les plus ambitieux de la Stratégie Mondiale contre le sida et de la Déclaration Politique, et soulignent l'importance de cibler le 10-10-10 dans la riposte au VIH.

La délégation des ONG savait que se concentrer sur les facilitateurs sociétaux - en particulier sur les questions de l'évolutivité et de leur rôle auprès des populations clés - pouvait être potentiellement controversé. Les Coparrainants ont massivement appuyé le rapport des ONG, tout comme la majorité des États membres du CCP. Il y a eu de longues négociations sur la formulation des PdD et les définitions des populations clés. Certains États membres ont soulevé la question du financement de ces initiatives - une question qui revient sans cesse alors que les États membres sont supposés s'approprier davantage leur réponse au VIH. En fin de compte, la délégation des ONG a réussi à contribuer à démontrer davantage le besoin de facilitateurs sociétaux évolutifs dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé, des protections sociales et de la décriminalisation pour les populations clés et autres groupes marginalisés (y compris les adolescentes et les femmes dans toute leur diversité).

Ordre du Jour 2 : Leadership dans la riposte au sida

Violeta Ross, déléguée de l'Amérique Latine et des Caraïbes



Lors de la session sur le leadership dans la riposte au sida, Dr Salim S. Abdool Karim du Centre pour le Programme de Recherche sur le sida en Afrique du Sud (CAPRISA) a présenté la voie à suivre pour la lutte contre le VIH, en mettant l'accent sur la façon dont le coronavirus et ses variantes ont eu un impact dans ce contexte. Il a évoqué les besoins non satisfaits en matière de prévention du VIH, les populations les plus touchées dans les différentes régions et le long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs convenus de 90-90-90.

La résurgence de la stigmatisation associée au VIH combinée à la stigmatisation du coronavirus est une bataille émergente que nous devons mener. En près de 40 ans de riposte au VIH, nous avons appris l'impact de la stigmatisation dans la réalisation du droit à la santé. Alors que nous continuons à réagir au coronavirus et à ses variantes, nous ne pouvons pas permettre la résurgence de la stigmatisation du VIH.

La Délégation des ONG a soulevé [préoccupation](#) sur la présentation de la seule personne séropositive dont l'immunité est compromise qui a été détectée avec la variante Omicron. Cette déclaration a malheureusement été mal interprétée par les médias, qui ont accusé les personnes vivant avec le VIH d'être responsables d'un autre virus. Nous avons demandé à Dr Salim et à d'autres scientifiques d'utiliser ces informations avec précaution, en particulier lorsqu'ils traitent avec les médias de masse.

La délégation a également souligné que le leadership de la riposte au VIH pendant la pandémie de coronavirus implique une réponse rapide et agile à la COVID-19, mais aussi la capacité de maintenir et de pérenniser les gains de la riposte au sida.

Ordre du Jour 3 3 : Le VIH dans les prisons et autres milieux fermés

Jonathan Gunthorp, Délégué Africain

Les services pénitentiaires sont soumis à des contextes étranges. Aux États-Unis, les prisons sont une fonction de l'État et il n'y a donc pas de mandat national permettant des engagements des États-Unis. Ailleurs, les prisons relèvent le plus souvent des secteurs de la justice ou de la sécurité au sein des gouvernements et sont souvent considérées comme des instruments de punition et non de réhabilitation. Souvent, la santé en prison est isolée et ne peut rendre de comptes aux ministères de la santé.



Celles-ci, ainsi que de nombreuses autres bizarreries, conduisent, dans la plupart des États membres, à des programmes de santé en prison et de lutte contre le VIH mal financés, et souvent à des résultats sanitaires médiocres pour les personnes incarcérées vivant avec le VIH et d'autres populations clés. Le recours croissant à la persécution légale des populations clés, en particulier parmi les consommateurs de drogues et les travailleurs du sexe, ainsi que les minorités, l'opposition politique et un biais vers l'incarcération des personnes de couleur, exacerbe la situation.

Au CCP, il est apparu clairement qu'une série d'États membres du monde entier continueront à se battre pour définir les prisons comme étant en dehors de la réponse mondiale au sida, et pour limiter les droits des prisonniers en matière de santé. Il vaut la peine de réfléchir à ce moment-là à la meilleure façon pour les OSC dans le domaine du VIH de trouver des OSC dans le domaine des droits pénitentiaires, et d'élaborer une stratégie pour profiter de la vague de nouvelles idées - en particulier dans les pays de l'OCDE - sur la réforme des prisons et de la justice, et pour étendre ces idées dans toutes les régions.

Ordre du jour 4 : Résultats et Indicateurs de l'UBRAF pour la période 2022-2026 et Plan de Travail révisé pour la période 2022-2023

Jonathan Gunthorp, Délégué Africain



Les [indicateurs](#) et le [plan de travail](#) de l'UBRAF qui ont été présentés lors de la 49^e réunion du CCP ont été améliorés par rapport aux versions précédentes. De nombreuses modifications avaient été demandées, parfois contradictoires, mais beaucoup avaient été intégrées. Et pourtant, à la fin de la réunion, on aurait pu être pardonné de penser que certains États membres donateurs avaient eu recours à l'intimidation budgétaire pour savoir exactement comment ils verraient l'ONUSIDA aller de

l'avant, et que leur instrument choisi était l'UBRAF.

La fin de partie semblait dire: "nous ne financerons pas entièrement l'ONUSIDA; vous devez faire des coupes importantes maintenant; et nous insistons sur la surveillance de ce que vous coupez et de ce que vous conservez." Il s'agit peut-être d'une surveillance compréhensible et même justifiable des fonds des donateurs générés par l'impôt (la décision délibérée de sous-financer et donc de désactiver partiellement le Programme Commun est cependant impardonnable). Elle a pour conséquence malheureuse et apparemment délibérée de fausser l'alignement du Programme conjoint sur la Stratégie Mondiale de Lutte contre le sida, en un exercice de réduction budgétaire.

La société civile et les communautés doivent continuer à plaider en faveur d'un UBRAF entièrement financée et d'un ONUSIDA renforcé qui soit en mesure de soutenir et de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie Mondiale contre le sida et de la Déclaration Politique. Mais notre plaidoyer doit soutenir la transparence et une série de meilleures responsabilités à tous les niveaux et avec les coparrainants, ainsi que sur les questions des communautés et de financement de la prestation de services communautaires.

Ordre du jour 5 : Évaluation

Alexander Pastoors, Délégué Européen

Ce point de l'ordre du jour concernait le [rapport](#) annuel sur l'évaluation et le plan d'évaluation pour 2022-2023. Le document de salle de conférence sur le point de l'ordre du jour était un rapport sur l'évaluation des travaux du Programme Commun de prévention et de lutte contre la violence à contre les femmes et les filles.

D'une manière générale, les membres du CCP se sont exprimés très positivement sur les documents et rapports soumis par le secrétariat. Il semble que depuis la création d'un bureau d'évaluation indépendant qui rend compte directement au CCP, la qualité et la pertinence des programmes évalués se soient améliorées. Les membres du CCP, y compris la délégation des ONG, ont également convenu que les sujets sélectionnés pour être évalués dans le plan d'évaluation étaient pertinents et importants à la lumière des domaines de résultats stratégiques du nouvel UBRAF.

En réponse aux questions posées par la délégation des ONG et d'autres membres du CCP sur le suivi des recommandations décrites dans le document de salle de conférence, le Secrétariat nous a informés que la plupart des recommandations étaient déjà intégrées dans la dernière version de l'UBRAF et du plan de travail pour le prochain exercice biennal.



Ordre du jour 6 : Suivi du segment thématique de la 48^e Réunion du CCP

Violeta Ross, déléguée de l'Amérique Latine et des Caraïbes



Dans le cadre du suivi du segment thématique du 48^e CCP "COVID-19 et le VIH - perpétuer les acquis du VIH et reconstruire des réponses meilleures et plus justes au VIH", la délégation des ONG a souligné les divers rôles que les communautés vivant avec et affectées par le VIH ont joué pendant la pandémie de COVID-19 et jusqu'à présent. Les personnes vivant avec le VIH et les communautés touchées continuent de souffrir des impacts directs et indirects de la pandémie

de la COVID-19, non seulement dans les régions qui sont les épicentres de la pandémie, mais dans toutes les régions du monde. Le CCP a exhorté les États membres à perpétuer les initiatives communautaires et à base communautaire pour répondre aux pandémies du VIH et de la COVID-19. Les délégués ont reconnu comment la pandémie de COVID-19 a mis au défi la plupart des systèmes de santé. Malgré les progrès de la vaccination et les mesures visant à atténuer les épidémies de coronavirus, il y a eu des perturbations dans la fourniture de médicaments antirétroviraux et de fournitures de prévention du VIH, ainsi que la résurgence et l'augmentation de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence basée sur le genre. Alors que nous entrons dans la 4^e vague avec de nouvelles variantes du coronavirus, il est important pour les personnes séropositives et les communautés touchées de sensibiliser à l'impact indirect de la pandémie, qui *laisse le VIH de côté* dans l'agenda du développement.

La délégation des ONG espère que la pandémie pourra être transformée en une opportunité pour rouvrir le débat mondial sur la santé, en particulier le financement durable des réponses au VIH et à la COVID-19.

Ordre du jour 7: Rapport sur le progrès des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes ses formes

Violeta Ross, déléguée de l'Amérique Latine et des Caraïbes

Le [rapport](#), sur les progrès des actions visant à réduire la stigmatisation et la discrimination sous toutes leurs formes, a discuté de la manière dont la stigmatisation et la discrimination étaient abordées dans la Stratégie Mondiale contre le sida et l'UBRAF. Le rapport a également mentionné les efforts déployés par les pays soutenus par le Programme Commun pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH de nombreuses manières, par le biais d'efforts conjoints et propres à chaque organisme, et par le biais du Partenariat Mondial pour l'action visant à éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH (le Partenariat Mondial).



Le rapport préconise la poursuite des efforts visant à réduire toutes les formes de stigmatisation et de discrimination et exhorte les États membres à renouveler leurs engagements politiques, notamment en vue de la concrétisation des objectifs fixés pour 2025. Le rapport conclut que la stigmatisation et la discrimination liées au VIH continuent d'entraver l'accès et le recours aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH, et constituent des obstacles majeurs à l'élimination du sida en tant que menace publique d'ici à 2030.

Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet de simples formalités pendant le CCP et n'a pas donné lieu à une discussion approfondie ou à un désaccord. Fait intéressant, bien qu'il y ait eu des débats sur le PdD proposé qui ont encouragé les États membres à rejoindre le Partenariat Mondial, la plupart des membres du CCP étaient largement d'accord avec le PdD. La délégation des ONG a soutenu le PdD et a fait des [interventions](#) pour réaffirmer notre position et rappeler au CCP qu'il est temps de faire plus, d'être plus, d'investir plus et de prendre davantage soin des personnes vivant avec le VIH, des populations clés et des communautés touchées, afin d'assurer l'égalité et l'équité pour tous et de mettre fin à la discrimination liée au VIH sous toutes ses formes.

Ordre du Jour 10 : Segment thématique – "Qu'est-ce que les données régionales et nationales nous disent, sommes-nous à l'écoute et comment pouvons-nous exploiter ces données et les technologies associées pour atteindre nos objectifs 2025 et 2030?"

Jonathan Gunthorp, Délégué Africain



Quand avons-nous assez de données pour aider les communautés à avoir accès à de meilleurs services et à mener une meilleure qualité de vie, et quand est-il trop peu? Qui surveille les collecteurs de données et leur faisons-nous confiance? Les données sont-elles neutres, peuvent-elles être nuisibles et pouvons-nous atténuer les dommages? Les données thématiques lors de la 49^e réunion du CCP se sont penchées sur ces questions et sur les solutions possibles et les exemples de bonnes

pratiques.

À la fin de la session, certaines choses étaient très claires. Les données sont essentielles à la santé. Non seulement pour parvenir à une santé plus ciblée et de meilleure qualité pour tous, mais aussi pour concevoir et exécuter plus efficacement les programmes de lutte contre le VIH et la santé pour tous. Un professionnel de la santé qui peut accéder à un éventail plus large de mes données de santé peut mieux me comprendre, me traiter et m'orienter vers des services sociaux et autres services nécessaires. Inversement, plus il y a de données stockées sur moi, plus les dangers d'abus sont grands. Les intérêts commerciaux sont prédateurs et les États membres ne sont pas toujours bénins. Tous les deux ont utilisé des données pour discriminer, attaquer et persécuter des populations clés et d'autres. Les grandes agences travaillant dans le domaine de la santé ont du mal à l'admettre en public ou même à elles-mêmes.

Il est urgent de renforcer la participation de la communauté à la collecte et à l'utilisation des données, de renforcer les droits des individus à contrôler leurs propres données et de mettre en place un mécanisme mondial pour reconnaître la confidentialité des données comme un droit humain.

Cette conversation ne fait que commencer et se poursuivra jusqu'à la 50^e réunion du CCP en juin 2022.

La délégation des ONG tient à remercier nos délégués sortants qui ont accompli leur mandat de trois ans avec un engagement inébranlable, de la vigueur et des contributions substantielles aux débats et délibérations du CCP:

Jonathan Gunthorp, SRHR Africa Trust, Afrique

*Jules Kim, Scarlet Alliance Association de Défense des Travailleurs du Sex
Australiens, Déléguée de l'Asie-Pacifique*

Alexander Pastoors, Hiv Vereniging, Europa

*Andrew Spieldenner, Caucus des personnes vivant avec le VIH aux États-Unis,
Amérique du Nord*

*Nous souhaitons également la bienvenue de tout cœur à nos nouveaux délégués qui
rempliront leur mandat de janvier 2022 à décembre 2023*

Mubanga Chimumbwa, Réseau Zambien de Jeunes Vivant avec le VIH, Afrique

Midnight Poonkasetwattana, APCOM, Asie-Pacifique

Aleksey Lahov, Association Eurasienne de Réduction des Risques, Europe

Dinah Bons, Trans United Europe - Réseau Trans BPOC, Europe

Christian Hui, Campagne d'Accès à la Prévention, Amérique du Nord

Cecilia Chung, Centre Juridique Transgenre, Amérique du Nord